

G.Coteaux du Girou mag



BAZUS | BONREPOS-RIQUET | GARIDECH | GAURÉ | GÉMIL | GRAGNAGUE | LAPEYROUSE-FOSSAT | LAVALETTE | MONTJOIRE | MONTPIOTOL
MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE | PAULHAC | ROQUESÉRIÈRE | SAINT-JEAN-L'HERM | SAINT-MARCEL-PAULEL | SAINT-PIERRE | VERFEIL | VILLARIÈS

Le TAD vous transporte !



MARCHÉS HEBDOMADAIRES :

Bessières • Saint-Sulpice-la-Pointe • Lavarut



L'UNION :

Centre commercial • Halle • Clinique



Lire page 9

Le Transport à la Demande est en service

Sommaire

p. 3 **ÉDITORIAL**

p. 4 **INTERCOMMUNALITÉ**

- Au fil des conseils
- Budget 2022
- Lycée et travaux
- Le projet social de territoire

p. 9 **MOBILITÉ**

- Le Transport à la Demande

p. 10 **PETITE ENFANCE**

- Le RAM devient RPE !

p. 12 **ENFANCE - JEUNESSE**

- Retour sur les temps forts

p. 14 **DÉCHETS ET PRÉVENTION**

- Les bons gestes

p. 16 **ENVIRONNEMENT**

- La GEMAPI, qu'ès aco ?

p. 17 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- Accompagnements des acteurs économiques

p. 18 **TOURISME**

- Projets, idées visites et sorties



Imprimé sur papier recyclé.

L'écolabel européen vous aide à identifier les produits et services qui ont un impact réduit sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la production, l'utilisation et l'élimination. Reconnu dans toute l'Europe, l'Union européenne Ecolabel est un label volontaire promotion de l'excellence environnementale qui peut être digne de confiance.



Coteaux du Girou mag Communauté de Communes des Coteaux du Girou – 05 34 27 45 73 – 1 rue du Girou 31380 Gragnague – contact@coteauxdugirou.fr – www.cc-coteaux-du-girou.fr – La Communauté de Communes des Coteaux du Girou édite le Coteaux du Girou mag sur un papier Ecolabel. N°27 JUILLET 2022, GRATUIT – Directeur de la publication : Daniel Calas, Président et Didier Cujives, Vice-Président en charge de la communication et du développement économique – Rédaction : lunerousse.fr, C3G – Conception, Impression, Photothèque : *microsophia* 05 62 71 01 26 – ©Communauté de Communes des Coteaux du Girou - Page 7 : ©Mairie de Montjoire - Page 12-13 : ©Accueils de loisirs LE&C Grand Sud - Page 16 : B.Lecourt - Page 17 : CBE du Net-Tarn – Tirage : 10 970 exemplaires – Nous remercions les conseillers communautaires, les responsables des services intercommunaux, les agents, les responsables associatifs ainsi que toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du Coteaux du Girou mag n°27 – ISSN 2261-1657.

Chères et chers administré-e-s

Nul n'en doute, nous traversons une période d'incertitudes.

Après la crise sanitaire qui a profondément modifié notre vie quotidienne, le drame de la guerre en Ukraine mobilise toute notre attention. Comment ne pas être bouleversé par cette situation, par ces destructions, par ces morts inutiles... ?



Notre territoire, fidèle à sa tradition solidaire, n'a pas hésité à se joindre au nécessaire accueil républicain des familles frappées par ces horreurs... C'est notre fierté mais c'est aussi notre devoir. C'est pourquoi, le Conseil Communautaire a voté la gratuité des centres de loisirs et des accueils périscolaires et extrascolaires pour les enfants Ukrainiens accueillis et scolarisés sur notre territoire. De plus, suite à l'activation du fond d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, les élus communautaires ont marqué leur solidarité en votant à l'unanimité l'octroi d'une aide de 10 000€ pour l'Ukraine.

La hausse des prix, la vie chère, le coût de l'énergie et des transports sont également de grandes inquiétudes. Elles frappent et n'épargnent aujourd'hui aucune catégorie de la population.

Dans son domaine de compétences, la Communauté de Communes fait sa part de travail social et solidaire avec la récente mise en place du transport à la demande, pour tous. Ce nouveau service permet la desserte des grands marchés de proximité ainsi que du secteur de l'Union, et de la clinique notamment. Aussi, c'est avec enthousiasme et détermination que les élus communautaires ont élaboré une première feuille de route pour la mise en place de notre projet social de territoire.

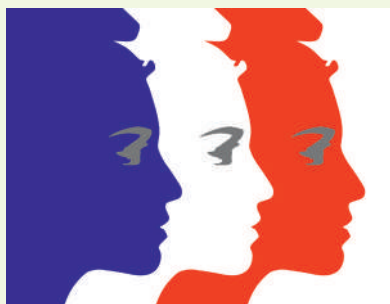
Enfin, quelle meilleure réponse au doute, que l'ouverture du futur lycée de Gragnague à la rentrée scolaire prochaine ? Comment ne pas voir dans ces centaines de jeunes, pris en charge par une équipe éducative motivée, dans un établissement neuf, écologique, numérique, la meilleure des promesses ?

C'est à n'en pas douter : notre détermination reste intacte et de beaux projets restent à venir pour notre territoire.

A toutes et tous, je vous souhaite un très agréable été.

Daniel CALAS

Maire de Gragnague
Président de la Communauté de
Communes des Coteaux du Girou



Au fil des conseils

Comme à chaque numéro, voici les principales décisions du Conseil Communautaire.

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le site internet : www.cc-coteaux-du-girou.fr

Conseil Communautaire du 3 décembre 2021

- Instauration du Rifseep pour les agents relevant du cadre d'emploi des puéricultrices territoriales.
- Pénalité pour le lot 2 : marché de gros œuvre, enduits du bâtiment ALAE/ALSH Gragnague.
- Demande de réversion des subventions perçues par la mairie de Lapeyrouse-Fossat pour la construction du bâtiment ALAE / ALSH.
- Adoption du programme de travaux et de l'enveloppe financière prévisionnelle pour la construction d'un ALAE à BAZUS.
- Convention de délégation de compétence d'organisation de services de transport à la demande.
- Approbation du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) pour la période 2021-2026.
- Demande d'inscription du projet de « construction d'un bâtiment ALAE sur la commune de BAZUS » sur le contrat de relance et de transition écologique 2022 et approbation du plan de financement.
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour la construction d'un bâtiment ALAE sur la commune de BAZUS dans le cadre du projet de territoire 2022.
- Demande d'aide financière auprès de la CAF pour la construction d'un bâtiment ALAE ALSH sur la commune de BAZUS.
- Demande d'aide à l'Etat pour la refonte du site internet de la Communauté de Communes.
- Mise en place de l'extension des consignes de tri.

Conseil Communautaire du 15 février 2022

- Mise en place des 1607 heures annuelles.
- Débat obligatoire sur la protection sociale complémentaire.
- Modification de la délibération N°2019-09-084 : Partage de l'actif et du passif du SITROM des cantons centre nord de Toulouse.
- Convention d'implantation de conteneurs enterrés ou semi-enterrés.
- Démarche de qualification et de classement de l'Office de Tourisme Intercommunal : demande au Conseil Départemental d'une aide financière au fonctionnement au titre de 2021.

Conseil Communautaire du 28 mars 2022

- Remplacement d'un délégué suppléant au SBHG.
- Remplacement d'un délégué titulaire au SIAH des Bassins Versants de Villemur sur Tarn.
- Contrat groupe assurance statutaire 2022-2025
- ALAE de Montjoire : demande de branchement électrique au SDEHG
- Renouvellement de l'adhésion au CBE DU NET Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain.
- Fonds de concours du syndicat Haute-Garonne Numérique
- Autorisation de signature de la convention avec le Conseil Départemental pour les pistes cyclables.
- Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) : Aide de 10 000€ pour l'Ukraine
- Société publique locale Haute-Garonne Développement : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes.
- Adhésion à l'Agence Française des chemins de Compostelle.
- Modification des tarifs du SPANC.
- Débat d'Orientation Budgétaire 2022.

Conseil Communautaire du 12 avril 2022

- Gratuité des ALAE/ALSH pour les enfants Ukrainiens.
- Approbation du transfert de la maîtrise d'ouvrage du projet PEM Montastruc-La-Consellère et du transfert de la subvention allouée par l'état dans le cadre de l'appel à projets « Transports Collectifs en Site Propre et Pôles d'Echanges Multimodaux-TCSP & PEM.
- Autorisation de signature de la convention pour l'utilisation des locaux de la Communauté de Communes pour le Relais Petite Enfance.
- Vote du budget principal.
- Vote des taux.
- Vote du budget annexe : assainissement autonome.
- Vote du budget annexe : SPIC Ordures Ménagères.
- Vote du budget annexe Office du Tourisme.



Le budget 2022 adopté

**Le Conseil Communautaire du 12 avril 2022
a examiné puis adopté le budget 2022.**

Le budget, comment ça marche ?

L'élaboration du budget est l'acte majeur de la vie de la Communauté de Communes :

- Il établit les priorités
- Il prévoit les moyens nécessaires à la mise en place des politiques publiques décidées par les élus.

Le budget est voté pour un an par l'assemblée délibérante de notre collectivité : le Conseil Communautaire.

L'exécution du budget de l'année précédente, « le compte administratif », qui retrace les dépenses réellement engagées ainsi que les recettes réellement perçues, est aussi approuvée chaque année par le Conseil Communautaire.

Un Débat d'Orientations Budgétaires, dans les deux mois précédant le vote du budget, est obligatoire. Il permet d'informer l'assemblée sur la situation financière de la collectivité et

de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Point important, le budget d'une collectivité doit toujours être équilibré, les recettes couvrant les dépenses. Un certain nombre de contrôles sont par ailleurs réalisés tout au long de l'année (Préfecture, Chambre régionale des comptes) afin de garantir le bon usage des deniers publics.

Le budget a deux destinations principales :

- Il permet de financer les activités de service aux habitants et le fonctionnement de la Communauté. C'est ce qu'on appelle les dépenses de fonctionnement.
- Il est investi dans des secteurs majeurs comme le développement économique, l'aménagement ou la construction d'équipements. C'est ce qu'on appelle les dépenses d'investissement.

Les principaux programmes d'investissement pour 2022



Petite enfance /
jeunesse
2 546 990 €



Bâtiment
communautaire
37 240 €



Voiries, modes doux,
chemins de
randonnées
1 427 015 €



Informatique,
Numérique
27 663 €



Pool routier
1 163 798 €



Équipement de
loisirs (Skate park)
17 500 €



Modernisation
et équipement
de l'administration
54 192 €



Signalisation
de zones d'activités
13 200 €

LE BUDGET 2022

Budget de fonctionnement

13,5 M€

Budget d'investissement

7,5 M€

Budget total de la C3G

= 21 M€

Pour 100 € de dépenses
de fonctionnement

Fonctionnement quotidien
charges financières **35€**

Autofinancement
des investissements **23€**

Recettes
reversées **17€**

Personnel **15€**

Réserve **10€**

Pour 100 € de recettes
de fonctionnement

Impôts et taxes **50€**

Excédent de
fonctionnement **33€**

12€ Subventions

5€ Produits des services

**« Les taux
d'imposition locale
n'augmentent pas.
Ils restent identiques
depuis 2019 »**

**Léandre Roumagnac,
Vice-Président
en charge des
finances**





Lycée : bientôt la première rentrée

La date tant attendue approche... dans quelques mois, c'est la rentrée scolaire, le nouveau lycée de Gragnague ouvrira ses portes.

C'est l'aboutissement d'un long parcours qui prendra fin en septembre prochain... un dossier de candidature, la mobilisation des parents d'élèves et des élus, la décision de la région Occitanie, la mise en place du projet, les travaux... et bientôt l'inauguration. Daniel Calas, Président de la Communauté de Communes ne cache pas sa satisfaction : *« nous sommes effectivement très contents et je souhaite remercier personnellement Carole Delga, la Présidente de la Région Occitanie et l'ensemble des services pour leur choix et leur engagement. Je pense que beaucoup ne mesurent pas encore toutes les conséquences positives que ce lycée va apporter à notre territoire. »*

Un lycée innovant tourné vers le numérique.

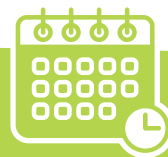
Avec une capacité d'accueil totale de 1800 élèves à terme et d'un internat de 140 places, le lycée ouvrira ses premières classes

de seconde et de première à la rentrée de septembre 2022.

Plus précisément, pour l'année scolaire 2022/2023, il y aura entre 6 et 8 classes de 2nd générale et technologique (36 élèves par classe) et 4 classes de 1ère générale et technologique (36 élèves). Également sur la ligne de départ, une classe de 24 élèves en filière technologique. Les BTS ouvriront en 2023.

À énergie positive et doté d'équipements modernes, le lycée, qui représente pour la Région un investissement de 49.5 M€, offrira aux jeunes des conditions d'apprentissage optimales. Ce sera un établissement tourné vers l'avenir avec des formations techniques et professionnelles orientées vers les métiers du Numérique, en plus des enseignements généraux.

Selon les informations fournies par le Rectorat qui a la responsabilité d'établir la carte scolaire, le nouveau lycée de Gragnague accueillera les élèves des communes suivantes : Azas, Bazus, Beaupuy, Bessières, Bonrepos-Riquet, Buzet-sur-Tarn, Castelmaurou, Garidech, Gauré, Gémil, Gragnague, Lapeyrouse-Fossat, Lavalette, Montastruc-la-Conseillère, Montjoire, Montpitol, Paulhac, Roque-serrière, Rouffiac-Tolosan, Saint-Marcel-Paulel, Saint-Pierre, Saint-Jean-Lherm, Verfeil et Villariès.



AGENDA

À ne pas rater, la journée portes ouvertes du lycée de Gragnague, le 3 septembre prochain.

Les aménagements à venir



Aménagement de la voie douce, chemin de la Mouyssaguese.



Aménagement en direction de la gare.

Les aménagements prévus autour du lycée

Si la décision et la construction du lycée sont de compétence régionale, la Communauté de Communes, étroitement associée au projet, porte la réalisation d'une voie douce entre Gragnague, le lycée et la gare. « Cette voie, sur le chemin de la Mouyssaguese, s'inscrit dans la continuité des aménagements existants, explique Daniel Calas, il s'agit de permettre aux piétons et aux cyclistes de relier le lycée à la gare d'un côté, et le lycée au coeur du village de Gragnague dans un premier temps, et prochainement jusqu'à la gare. ». Tout autour du lycée, des équipements sportifs nécessaires à la pratique de l'Education Physique et Sportive (gymnase, piste d'athlétisme et divers terrains de sports) vont être utilisés par les élèves. Mais ils seront également disponibles pour les associations sportives et culturelles du territoire. Cette voie sera donc très utile comme elle le sera pour la zone d'activités toute proche, en plein essor.

« Nous savons aujourd'hui qu'il faut proposer, notamment pour les courtes distances, des modes alternatifs à la voiture : moins chers, plus pratiques, plus respectueux de l'environnement et de la qualité de l'air » rajoute Daniel Calas « c'est pourquoi cette voie douce sera un plus pour les lycéens mais également pour l'ensemble de la population et pour celles et ceux qui viennent visiter notre territoire ».

Les travaux de l'ALAE de Montjoire se poursuivent



Le programme d'aménagement et de construction d'équipements destinés à l'Accueil de Loisirs Associé à l'École se poursuit. Après celui de Villariès, livré fin 2021, c'est l'ALAE de Montjoire qui est actuellement en travaux : livraison prévue début 2023

Le projet social communautaire avance à grands pas

Dans le dernier numéro de notre magazine intercommunal, nous vous annonçons que les élus communautaires avaient engagé les débats, les consultations et la réflexion nécessaires à la mise en place d'un projet social communautaire.

« Il s'agit, explique Pierrette Jarnole Vice-Présidente en charge de l'enfance-jeunesse et référente sur le projet, d'accompagner la dynamique démographique de notre territoire et de construire, en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale de la Haute-Garonne des réponses adaptées ».

Pour cela, la Communauté de Communes a missionné un cabinet de consultants spécialisés - Elan - pour établir un diagnostic complet : « Ce diagnostic a été un travail partagé avec les élus, les habitants, les acteurs socio-éducatifs. Il nous a permis de bien identifier les offres et les besoins, de partager les enjeux et de poser les axes stratégiques que nous souhaitons mener » détaille Pierrette Jarnole.

Résultat de cette grande consultation : à l'occasion de la conférence des maires du 7 mars dernier, une première feuille de route a été présentée aux élus. « Elle est composée de 3 axes - explique Pierrette Jarnole. Le premier vise à garantir l'accès aux droits et aux services publics pour tous les habitants, le second doit permettre à toutes

les générations de trouver des réponses adaptées à leurs besoins. Enfin, le dernier axe nous oriente sur le maintien et le développement du lien social sur l'ensemble de notre territoire. Plus en détails, chaque axe est décliné au travers de 8 orientations. »

Désormais, le plan d'action va pouvoir être défini avec exactitude : « Le travail d'élaboration globale est achevé - conclut Pierrette

Jarnole - des actions spécifiques vont pouvoir être identifiées, les financements recherchés et les calendriers établis. S'il le faut, le Conseil Communautaire devra également décider si pour mener ses actions, avec toute la pertinence et la légitimité nécessaire, notre champ de compétence ne devra pas être étendu, par exemple à l'enfance ou à la jeunesse. »

LES 8 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PROJET SOCIAL COMMUNAUTAIRE



Pierrette Jarnole,
Vice-Présidente en charge de l'enfance
jeunesse et référente du projet



Prenez le TAD

Le Transport à la Demande est désormais en service. N'hésitez pas à l'essayer, vous ne pourrez plus vous en passer !



La date du 23 mai dernier était cochée sur de nombreux agendas. En effet, après plusieurs mois de préparation et de concertation avec les élus de la Commission Action Sociale et membres du groupe de travail, le service de Transport à la Demande, mis en place avec le concours de la Région Occitanie, a accueilli ses premiers voyageurs.

Le principe est simple : permettre à tous ceux qui le souhaitent, notamment les seniors, de relier, depuis leur commune, les grands marchés de proximité (Bessières, Saint-Sulpice,

Lavar), mais également le secteur de l'Union avec la desserte de la Halle, du centre commercial St-Caprais et de la clinique.

La méthode : il suffit de réserver par appel gratuit au 0 805 60 81 00.

Des points d'arrêts sont définis dans chaque commune, mais si vous avez plus de 75 ans ou des problèmes de mobilité, le service s'arrêtera devant chez vous.

Le prix du trajet est fixé à 2€ par personne, soir 4€ l'aller-retour, payable auprès du chauffeur.

LISTE DES ARRÊTS DU TAD

- **BAZUS** : 610 route de Montastruc (Abrevoir)
Place du Village (Abribus)
5 chemin de l'Ormeau (Salle des fêtes)
- **BONREPOS-RIQUET** : Le Village (Abribus)
134 route des deux mers (D45 - Panneau publicitaire)
- **GARIDECH** : Place de la Mairie
En face de la boulangerie (RN88 - Abribus)
- **GAURE** : Mairie (Abribus)
Village (Abribus)
- **GEMIL** : 8 route de Toulouse (Abribus)
- **GRAGNAGUE** : 19 place Bellegarde (Abribus)
1200 route des Coteaux (Lycée - Abribus)
- **LAPEYROUSE-FOSSAT** :
Centre Commercial les poiriers (Parking)
Chemin de Buissaison (Abribus)
19 chemin de belloc
- **LAVALETTE** : Rue Jean Parisot, école (Abribus)
Bordeblanche (Abribus)
8 Route de Laoureaux, La Sausse
- **MONTASTRUC** :
7 Avenue des Chevaliers Saint-Germain (Arrêt Club House, La Valade)
D888, 2472 Route d'Albi (Abribus)
1 rue d'Engalinat (Abribus)
- **MONTJOIRE** : 1 Place du Fort
Chemin des Crousillous (Abribus)
Place de la Verrière (Abribus)
- **MONTPITOL** : D22, en face de l'église
- **PAULHAC** : 11 route de Montjoire (Abribus)
- **ROQUESERIERE** :
En Périé, 1039 Avenue de la Gare (petit abribus)
Chemin de la salle basse (Abribus)
D22, centre village (Abribus)
- **ST-JEAN-LHERM** : Place du Village
- **ST-MARCEL-PAULEL** : 1 place de la Mairie
- **ST-PIERRE** : 1343 Route des Crêtes (D77 - Abribus)
1231 Route de l'Autan (D77D - Abribus)
- **VERFEIL** : Avenue Grand Faubourg (D112 - Abribus)
Le Ramel (Parking salle des fêtes)
- **VILLARIES** :
481 Chemin de Vigne Barrade (D15 - Arrêt de bus)
Place du Boulodrome (Arrêt de bus)
Rue des Pays d'Oc (D15), route de Toulouse (Abribus)

TROIS QUESTIONS À

Brigitte Galy, Vice-Présidente en charge de l'Action Sociale et des personnes âgées



LA MISE EN PLACE DE CE SERVICE DOIT ÊTRE UNE GRANDE SATISFACTION ?

Nous avons effectivement beaucoup travaillé avec les services de la Communauté de Communes, les élus communautaires et également avec le soutien du service des mobilités de la Région. Il était important que nous apportions une solution à l'isolement de certains de nos aînés. Au-delà du service en lui-même, le transport à la demande c'est la possibilité de sortir de chez soi, de retrouver des amis, d'échanger avec d'autres personnes.

POUR AUTANT CE SERVICE N'EST PAS UNIQUEMENT DÉDIÉ AUX SENIORS ?

En effet, il est ouvert à tous les habitants du territoire communautaire. Aujourd'hui la mobilité est un problème qui touche toutes les générations. Concernant l'accès au service en porte à porte pour nos aînés de plus de 75 ans, nous avons souhaité l'étendre aussi aux personnes en situation de handicap, titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion.

COMMENT PEUT ÉVOLUER CE SERVICE DANS LES MOIS À VENIR ?

Nous commençons une phase expérimentale d'une année, durant laquelle nous étudierons les remarques des premiers voyageurs afin d'améliorer l'offre de service et définir de nouvelles destinations. Nous avons plein d'idées et de projets. La prochaine étape sera au moins de septembre, avec, comme nous l'avons annoncé, la mise en place d'une tarification réduite pour celles et ceux qui ont de très faibles revenus.

Pour en savoir plus, un dépliant est disponible dans votre mairie ou sur www.cc-coteaux-du-girou.fr

Le RAM devient RPE !



Voici le nouveau logo du Relais Petite Enfance

Dans le cadre de la réforme nationale des modes d'accueil, établie par l'ordonnance du 19 mai 2021 relative aux services aux familles, les missions des RAM sont renforcées et ils deviennent RPE « Relais Petite Enfance ». Ainsi, le RAM des P'tits Bouts du Girou devient le RPE des Coteaux du Girou, service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels du territoire.

Rappel des missions du RPE

L'équipe du RPE, en lien avec André Fontes, Vice-Président en charge de la petite enfance, met tout en oeuvre pour répondre aux besoins des parents de jeunes enfants et des professionnels.

Au quotidien, le RPE accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil pour leurs jeunes enfants. Le RPE exerce également une mission d'accompagnement des professionnels de la petite enfance, au travers de conseils et d'animations sur les pratiques du métier et l'employabilité.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANT MATERNEL à votre domicile ou travailler en Maison d'Assistants Maternels ? Votre premier interlocuteur est le RPE !

N'hésitez pas à vous rapprocher du service pour toute information. Les demandes des familles sont nombreuses !



André Fontes, Vice-Président en charge de la Petite Enfance

PARENTS

- Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant, même en urgence
- Vous avez des questions sur l'emploi de votre futur salarié,
- Vous avez des questions sur votre contrat en cours.

Le RPE est à votre écoute

Des professionnelles vous accueillent sur rendez-vous : les après-midis, le mercredi et les vacances scolaires toute la journée.

Vous pouvez nous joindre par courriel à ram@coteauxdugirou.fr, en nous laissant vos coordonnées. Nous vous recontacterons dans les plus brefs délais.

Retour sur les temps forts du RPE

Un atelier contes parents-enfants

Dans le cadre de « la Semaine pour apprivoiser les écrans » proposée chaque année sur notre territoire, l'équipe du RPE a accueilli des familles pour un atelier contes. Une lecture d'histoire derrière un « Kamishibai » (théâtre de papier) leur a été proposée. Des livres et documents sur la thématique étaient également à leur disposition. Cette matinée a permis de favoriser le lien parent/enfant, mais aussi de sensibiliser les parents à l'accompagnement de l'utilisation des écrans dans la vie quotidienne. Merci aux familles pour leur participation !



L'atelier contes parents-enfants

Les ateliers carnaval avec les assistants maternels

En ce début de printemps, des ateliers d'éveil corporel sur le thème de carnaval ont été proposés aux assistants maternels lors des temps d'accueil. Les enfants ont été ravis de découvrir la marionnette « monsieur le clown » venue leur dire « bonjour » en chanson ! Déguisements, foulards, parachute arc-en-ciel de ballons, musique, chacun a pu trouver de quoi expérimenter et se mouvoir ! De belles matinées festives !



L'atelier carnaval



Soirée créative

Soirée créative

Une nouvelle soirée créative pour les assistants maternels, sur le thème des émotions de l'enfant, a été proposée le mardi 19 avril à la Communauté de Communes. Différents outils pédagogiques ont été proposés et créés par les professionnels : coussins et balles aux visages de colère / joie / tristesse / peur, bouteilles sensorielles de couleurs, des émotions, livres. Autant de supports à proposer aux enfants pour les aider à exprimer leurs émotions.

Soirée juridique

Une nouvelle convention collective applicable aux assistants maternels a été mise en application en ce début d'année 2022. Une soirée juridique leur a ainsi été proposée, en partenariat avec le RPE de la Communauté de Communes de Val'Aigo. Cette rencontre a permis à une cinquantaine d'assistants maternels de se réunir dans la salle des Fêtes de PAULHAC le 10 mars 2022 afin de prendre connaissance des principaux changements à venir dans leur pratique.



Soirée juridique



Fête du RPE

Le vendredi 10 juin 2022, le RPE a convié les assistants maternels, les enfants accueillis et leurs familles à sa fête pré-estivale dans le parc municipal de Gragnague. En présence de la Ferme Nomade, les enfants ont pu découvrir les animaux de la ferme. Des espaces de jeux sensoriels, des livres et marionnettes sur le thème de la nature étaient également à leur disposition. Petits et grands ont bien profité de cette belle matinée festive qui s'est clôturée par un pique-nique dans la clairière arborée.

Des activités et des projets

Comme à chaque numéro, retrouvez les activités et les projets menés par les équipes d'animation.



L'accueil des enfants Ukrainiens en Coteaux du Girou

Les familles ukrainiennes accueillies sur Garidech, Lapeyrouse-Fossat, Montastruc-la-Conseillère, Montjoire, Verfeil et Villariès ont pu scolariser leurs enfants et les inscrire, gratuitement, dans les accueils de loisirs. Ainsi, les petits ukrainiens ont participé aux loisirs proposés durant les vacances scolaires comme à la Fête de l'Enfance.

Afin de faciliter leur intégration, les animateurs du pool inclusion ont fabriqué des trousseaux et des affichages à partir du livret de communication français-ukrainien réalisé par l'ARASAAC (Centre Aragonais de Communication Améliorée et Alternative).

Au bout de quelques semaines, les jeunes enfants ukrainiens avaient déjà appris suffisamment de vocabulaire pour échanger avec leurs camarades. Depuis, plusieurs familles ont quitté les Coteaux du Girou pour s'installer au domaine d'Ariane à Mondonville.

Séjours et mini camps : une expérience inoubliable pour les enfants

Quoi de mieux que de partir en séjours ou mini camps pour vivre un temps collectif « extraordinaire » ?

En effet, cette expérience loin de la maison, de l'école permet de découvrir l'expérience de groupe et le vivre ensemble.

Ainsi du 28 février au 4 mars, 55 enfants âgés de 7 à 11 ans sont partis à Saint-Lary Soulan pour pratiquer le ski alpin ou découvrir la montagne en hiver (patinoire, randonnée raquette, construction d'igloo, luge, visite de différents sites...).

Pour les vacances de printemps ce sont deux mini camps de deux jours/une nuit qui ont été proposés à 48 enfants âgés de 6 à 11 ans à Maurens-Scopont : au programme, pêche à la mouche avec les bénévoles d'une association de Roquesérière, tir à l'arc et course d'orientation.

Cet été, des mini camps de 2 à 5 jours seront proposés du 11 au 28 juillet à la ferme équestre En Graougnou à Gragnague pour

88 enfants. Les équipes installeront un camp avec tentes, barnums, toilettes sèches, douches solaires... Des activités d'équitation sont proposées ainsi que des animations 100% nature.

Un séjour sera aussi organisé à Saint-Antonin-Noble-Val du 11 au 15 juillet autour d'activités en eau vive.





COUPE DU MONDE DE RUGBY EN 2023

La France accueillera la Coupe du Monde de Rugby en 2023. Le territoire des Coteaux du Girou va s'impliquer dans ce projet à travers de nombreuses actions et tout particulièrement auprès des enfants et des jeunes. Ainsi la programmation 2022/2023 sera irriguée par cette thématique : découverte de ce sport et ouverture culturelle sur les différents pays participant à cette compétition...

Fête de l'Enfance : cette année direction Lavalette

Cette année la Fête de l'Enfance sera placée sous la thématique du cycle de l'eau. Organisée, à Lavalette et animée par les équipes de LE&C Grand Sud, en partenariat avec la mairie et l'école de Lavalette, ainsi que l'association des représentants des parents d'élèves, les services de la Communauté de Communes et le Lycée l'Oustal, cette journée pour petits et grands proposera de nombreux ateliers : jeux sportifs et coopératifs, activités scientifiques, jeux de société, arts plastiques, etc.

La préparation a débuté dès le mois de septembre, réunissant l'ensemble des équipes qui interviennent au quotidien dans les accueils de loisirs avec André Fontes, maire de Lavalette et les élus. Ces temps de travail sont essentiels car rien ne doit être négligé : définir le lieu d'accueil, anticiper le stationnement, les points d'eau, l'électricité, les accès toilettes, les sécurisations nécessaires... La structure d'accueil posée, place au contenu : en mars et en mai, une centaine d'animateurs se sont réunis pour préparer les différents pôles d'animation : sport, arts plastiques, petite enfance, accueil des émotions, nouvelles technologies, spectacles, expositions, ludothèque,... l'idée étant de créer un accueil de loisirs géant à ciel ouvert.

Ce rendez-vous, désormais devenu incontournable pour les familles du territoire, est un temps convivial et festif aussi bien pour les parents que pour les enfants. Il se déroule chaque année dans une commune différente, ce qui permet également aux habitants de découvrir les richesses de leur territoire.

Fête de l'enfance
Samedi 25 juin de 14h à 18h30
Pot de l'amitié pour la clôture
Entrée libre et accessible
de 3 mois à 99 ans.



Projet culturel avec les amérindiens

Pour l'année scolaire en cours, c'est le thème des légendes qui a été retenu comme fil rouge des animations organisées durant les vacances scolaires.

Pour les congés de printemps, les enfants sont partis à la rencontre du monde des légendes amérindiennes à travers la découverte de leur culture et de leurs arts.

Les enfants ont pris contact avec une tribu amérindienne, ayant un lien historique avec le village de Saint-Pierre, pour les rencontrer à l'occasion d'une future visite de notre territoire.

Des idées, des conseils...

pour les éco-citoyens

Consignes de tri : du nouveau en 2023

Aujourd'hui en France, 68% des emballages sont recyclés. Pourtant, 4 Français sur 5 ont encore des doutes au moment de trier leurs emballages.

C'est pourquoi, dès 2023, les consignes de tri seront harmonisées au niveau national et davantage d'emballages en plastique seront recyclés et valorisés.

Actuellement, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou travaille en collaboration avec DECOSET, syndicat de traitement des déchets du nord de la Haute-Garonne, pour adapter le centre de tri de Bessières afin de pouvoir recycler les emballages non collectés à ce jour avec les déchets recyclables.

« Pour l'instant rien ne change » précise Jean-Baptiste Capel, Vice-Président en charge de la valorisation des déchets. « **Jusqu'à fin 2022, les consignes de tri restent les mêmes** sur tout le territoire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou : seuls peuvent être déposés dans le bac à couvercle jaune : les papiers, les cartons, les emballages métalliques, les bouteilles et flacons en plastique. »

Déposez **EN VRAC**
ces emballages et tous vos papiers
dans le bac jaune



Les consignes de tri peuvent être consultées sur les bacs de collecte et sur le site internet de la Communauté de Communes : <http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/vie-quotidienne/les-ordures-menageres>

Pour vous aider à trier partout en France, vous pouvez télécharger l'application gratuite « Guide du tri » de Citéo. Elle vous renseignera sur les consignes et les lieux où déposer vos emballages recyclables.

Pour plus d'information, le Service collecte et prévention des déchets de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou reste à votre écoute.

POURQUOI METTRE UN STOP PUB SUR SA BOITE AUX LETTRES ?

Chaque année, les imprimés publicitaires non sollicités et non adressés représentent 31 kilos de papiers par foyer. Si vous ne lisez pas les journaux publicitaires, faites-le savoir en collant un STOP PUB sur votre boîte aux lettres.

Aujourd'hui, grâce à Stop Pub, 10 millions de foyers ne reçoivent plus de prospectus publicitaires et économisent ainsi plus de 200 000 tonnes de gaspillage inutile du papier.

La Communauté de Communes met à votre disposition les autocollant STOP PUB dans toutes les mairies du territoire.



4 Français sur 5
jettent leurs cartouches d'imprimante
à la poubelle !



POURTANT
elles pourraient être
réutilisées ou recyclées

Les consignes à suivre

Vous pouvez déposer



Vos vêtements et votre
linge de maison propres
et secs dans un sac
fermé (30L)



Vos chaussures liées
par paire et dans un sac
fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés
MERCI



Ne déposez pas
d'articles humides,
ni souillés



Que deviennent vos dons ?

COLLECTER c'est PROTÉGER !

1 cartouche
réutilisable

=

1 DON

enfance
& partage

Apprenez à composter

Nous produisons en moyenne 30 kilos de
biodéchets par an.

Avec la Communauté de Communes, ne
les jetez plus, compostez les !

Pour découvrir le compostage, nous vous
invitons à participer à un atelier compos-
tage gratuit pour bénéficier de conseils
d'experts en matière de compostage et
pouvoir composter chez vous.

- **Vendredi 9 septembre, à 16h00**
- **Jeudi 22 septembre, à 16h00**
- **Vendredi 7 octobre, à 16h00**
- **Jeudi 20 octobre, à 16h00**

Pour participer, il suffit de votre inscrip-
tion auprès du Service Déchets Prévention

de la Communauté de Communes des
Coteaux du Girou

Par courriel à

prevention.dechets@coteauxdugirou.fr

ou par téléphone au 05 34 27 63 76.

Compostage partagé : une action collective pour la valorisation des biodéchets

Depuis 2020, cinq établissements scolaires,
deux jardins partagés, deux cimetières et
deux résidences se sont lancés dans la valo-
risation des biodéchets via des sites de
compostage partagé. Cette solution permet
de réduire le poids des ordures ménagères
et de valoriser la matière organique in situ.
La C3G peut vous accompagner pour créer
et gérer un site de compostage partagé.



L'école de Garidech est le dernier site installé.

Valoriser vos textiles avec re-fashion

Re-Fashion est le nouveau nom de l'éco-orga-
nisme pour le réemploi et la valorisation des
textiles, chaussures et linges de maison.

Suivez les consignes de tri : Tous les tex-
tiles d'habillement, linge de maison et
chaussures usagés peuvent être rapportés
pour être valorisés, quel que soit leur état,
même abîmés. Ils doivent être placés
propres et secs dans un sac, les chaus-
sures liées par paire.



Pour connaître la borne la plus proche de
chez vous rendez-vous sur le site internet :
<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

TÉLÉCHARGEZ VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE

C'est un outil indispensable. Les calendriers de collecte sont
mis en ligne sur notre site internet www-cc-coteaux-du-girou.fr.

Pensez à l'imprimer et à l'afficher. Des jours de rattrapage sont assurés pour les jours
fériés où les camions de collecte ne circulent pas.

La règle est simple :

- **Si le jour férié est un lundi ou un mardi**, le rattrapage a lieu le samedi précédent.
- **Si le jour férié est un mercredi, un jeudi ou un vendredi**, le rattrapage a lieu le samedi suivant.

POUR NOUS CONTACTER

- **Collecte / Bacs / Redevance (changement de situation, calcul) :**

CC Coteaux du Girou

Tél : 05 34 27 63 70 - Mail : dechets@coteauxdugirou.fr

- **Compostage / Prévention :**

CC Coteaux du Girou

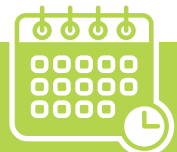
Tél : 05 34 27 63 76 - Mail : prevention.dechets@coteauxdugirou.fr

- **Paieement :**

Service Comptable Toulouse Couronne Est,

76 rue St Jean - 31133 BALMA CEDEX

Tél : 05 62 57 28 00 - Mail : sgc.toulouse-couronne-est@dgifp.finances.gouv.fr



La GEMAPI, qu'est-ce que c'est ?

Derrière l'acronyme GEMAPI se cache la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Depuis le 1er janvier 2018, elle est une compétence obligatoire de la Communauté de Communes.

Patrick Plicque
Vice-Président
en charge de
l'aménagement
du territoire



La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est un bloc de compétences très important qui a été confié aux intercommunalités depuis plus de 4 ans.

Elle comprend les domaines d'intervention suivants :

- l'aménagement des bassins versants,
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines.

« Nous attachons une grande importance à ces différents domaines, explique Patrick Plicque, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire, car il nous permet à la fois de protéger notre écosystème, de veiller à une bonne gestion de nos ressources hydrauliques et de lutter, avec plus d'efficacité, contre les pollutions et les inondations. Afin d'exercer cette compétence dans les meilleures conditions, la Communauté de Communes a adhéré à deux syndicats : un pour le bassin versant du Girou et un pour le bassin versant du Tarn »

Des droits et des devoirs pour les propriétaires

Les propriétaires privés, riverains des cours d'eau et des fossés, ignorent souvent leurs obligations. Certains imaginent même - et à tort - que l'entretien est de la responsabilité des pouvoirs publics.

Pourtant la réalité est bien différente : chaque propriétaire riverain a des droits mais également des devoirs.

Parmi ses droits, le propriétaire riverain possède un droit d'usage de l'eau mais également un droit de pêche.

Pour ses devoirs, il est surtout tenu à un **entretien régulier du cours d'eau et de ses berges** pour permettre l'écoulement naturel des eaux, le bon fonctionnement hydraulique et écologique :

- entretenir la végétation des rives sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges ;

- enlever les branches et les troncs d'arbres accumulés qui peuvent entraver la circulation de l'eau ;
- déplacer ou enlever éventuellement les amas de terre et de vases mais à condition de ne pas modifier sensiblement la forme de la rivière et de ne pas impacter l'habitat des espèces présentes
- supprimer les végétaux se développant dans la zone d'écoulement du cours d'eau.

« Avant d'entreprendre ces opérations, n'hésitez pas à vous renseigner. Les milieux aquatiques sont des écosystèmes fragiles où il faut intervenir avec précautions, conclue Patrick Plicque.



Accompagner les acteurs économiques

Plus que jamais, dans un contexte économique et international difficile, les entreprises doivent s'adapter pour conserver toute leur compétitivité. Les acteurs publics, comme la Communauté de Communes intensifient leur accompagnement.

« En effet, explique Didier Cujives, Vice-Président en charge du développement économique, les entreprises doivent se projeter vers l'avenir en intégrant la nécessaire dimension écologique, mais elles doivent également faire face aux très fortes contraintes actuelles auxquelles elles sont soumises. Après la crise sanitaire, je pense, bien évidemment, aux pénuries de certaines matières premières, à l'augmentation des coûts et, dans certains secteurs, aux difficultés de recrutement ».

Face à cette situation, les chefs d'entreprises se battent au quotidien mais également anticipent les transitions inévitables qui se préparent : « le dynamisme et la réactivité des entreprises, dans cette période très compliquée est impressionnant - prolonge Didier Cujives - notre rôle, plus que jamais, est, avec l'Etat et la Région Occitanie, de les accompagner plus étroitement, plus efficacement ».



Le dispositif Tous Digital

Dans le cadre du Plan France Relance, lancé par l'Etat, le dispositif « Tous Digital » propose des actions de formations digitales, financées à 100% par Bpifrance, pour les TPE et PME d'Occitanie.

Il s'appuie sur le savoir-faire de plusieurs acteurs dont la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie mais également sur une

entreprise de Lapeyrouse-Fossat, Coperbee.

Les détails et conditions d'accès à ces formations, qui permettent d'aborder toutes les thématiques numériques, sont disponibles sur : tousdigital.fr

Le Contrat d'Agriculture Durable

Le Contrat d'Agriculture Durable permet d'accompagner les agriculteurs qui souhaitent engager la transition agroécologique de leur exploitation. Avant une généralisation en 2022, la Région a expérimenté ce dispositif en 2021 sur six territoires représentatifs des filières agricoles d'Occitanie. Les chambres d'agriculture, des coopératives et d'autres structures de conseil spécialisées ont été associées à cette expérimentation pour laquelle une soixantaine d'agriculteurs se sont portés volontaires.

www.laregion.fr/Accelerons-la-transformation-de-notre-agriculture

La Foncière Agricole d'Occitanie

Lancée à titre expérimental en 2021, elle vise à faciliter les projets d'installation en agriculture durable, dès lors qu'ils ne seraient pas soutenus par les circuits bancaires classiques. Les porteurs de projets auront accès à des terrains par achat différé, ce qui limitera leur endettement au lancement de l'exploita-

tion. Concrètement, l'agriculteur déchargé de l'achat du foncier les premières années, pourra investir dans l'équipement nécessaire à la bonne conduite de son exploitation. La foncière restera propriétaire des terrains pendant quatre à neuf ans, durée pendant laquelle elle les louera à l'agriculteur.

Avec les porteurs de projet



Poursuivant son action partenariale avec le Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain - Tarn, la Communauté de Communes a pu accompagner de nombreux porteurs de projets :

L'année dernière, le CBE du NET-TARN a suivi 37 entreprises implantées en Coteaux du Girou, dont 26 qui ont été accompagnées durant leur création.

Aussi, 19 porteurs de projet d'entreprise sur notre territoire ont pu échanger avec les équipes du CBE.

Enfin, 4 ateliers et 2 cafés réseau ont été proposés en Coteaux du Girou sur la relation clientèle, l'utilisation de Facebook comme outil de développement commercial, sur l'organisation de la vie d'entrepreneur et les assurances.

www.cbédunet.org



Des panneaux Relais Informations Services ont été installés par la Communauté de Communes dans les zones d'activités comme à Verfeil. Ils permettent de mieux connaître l'offre de proximité et de se repérer facilement.

Toujours plus attractifs



L'itinérance douce comme vecteur de développement touristique

La Communauté de Communes poursuit son objectif de qualification de son offre de balades et randonnées. Le schéma directeur d'itinérance douce en cours d'élaboration va permettre de rationaliser le maillage de boucles et de valoriser les parcours de qualité.

« Outre une saine pratique sportive ou de loisirs, cheminer en Coteaux du Girou devrait être une invitation de chaque instant pour découvrir les richesses naturelles et culturelles de ce beau territoire » confirme Philippe Seilles, Vice-Président « nous travaillons activement avec nos partenaires à cet objectif ».

Le développement de l'offre et l'attractivité touristique de notre territoire demeure une priorité pour la Communauté de Communes.

Point d'étape, avec Philippe Seilles, Vice-Président en charge du tourisme et de la culture.

En provenance de Conques, le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (GR46) a connu une refonte de son parcours jusqu'à Toulouse. Un weekend inaugural de la randonnée est organisé début juillet. Dès cet été, les randonneurs sont invités à découvrir ce nouvel itinéraire de 55 km, dont 38 km en Coteaux du Girou, de Roquesérière à Lavalette, passant par le château de Piere-Paul Riquet ou encore par la cité médiévale de Verfeil.

Autre nouveauté : le PR « Route de la Terre » balisé à l'automne, offrira une proposition inédite d'itinérance à Saint-Marcel-Paulel et ses alentours où l'évocation du patrimoine architectural et artistique de la terre sera mis en valeur.

Le développement d'un tourisme durable comme enjeu

« Il me semble essentiel d'associer à la promotion de notre offre de loisirs de plein air, la promotion des richesses naturelles du territoire et la sensibilisation à leur protection » poursuit Philippe Seilles.

C'est avec cet objectif que la Communauté de Communes a coordonné la promotion territoriale de l'édition 2022 de la Fête de la Nature qui s'est tenue du 18 au 22 mai dernier. Parmi la quinzaine d'animations proposées en Coteaux du Girou par les acteurs locaux, trois d'entre elles ont été programmées avec succès par le service Tourisme et Culture et 80 personnes ont pu profiter de ces animations.

La promotion des offres touristiques et culturelles du territoire

« Aussi, et cela demeure au cœur de notre action, nous assurons au quotidien la promotion des offres proposées par nos prestataires touristiques et celles des manifestations culturelles portées par nos associations » conclut Philippe Seilles.

Cet été, la mise en place au château de Bonrepos-Riquet d'un point d'information touristique sera reconduite grâce à la coopération de la Commune de Bonrepos-Riquet et l'association Sauvegarde et Valorisation du Château de Bonrepos-Riquet.



Le top 7 des visites et balades en Coteaux du Girou.



SUIVEZ LE GUIDE !

Visites guidées du domaine de Bonrepos-Riquet

- Juillet / août : Du mardi au dimanche + jours fériés : Départs à 10h et 14h30
- Sept / oct : Tous les dimanches à 15h
- Vacances de la Toussaint : Les mercredis et samedi à 15h

Visites et animations à Verfeil

En juillet/août, tous les jeudis, la ville de Verfeil propose des visites et animations dans le cadre des « Estivales de Verfeil » (sur réservation) : 7 juillet et 11 août - Visites théâtralisées,

4 août : cinéma en plein air, 21 juillet / 18 août : rallye du patrimoine, 28 juillet / 25 août : marchés gourmands avec animations musicales

Visites et animations de la maison de la biodiversité

- Juillet / Août : Du lundi au samedi de 10h à 19h
- Sept / oct. : Du lundi au samedi de 10h à 18h
- Nov / Déc : Du mardi au vendredi de 13h à 17h

En juillet/août la maison de la biodiversité propose des ateliers gratuits : Balades à la découverte de la biodiversité, des insectes, sur la piste des animaux, la vie secrète du chêne, demoiselle Libellule...

Visites du musée de Villariès

- Juillet/août : Tous les jours de 14h30 à 18h sauf le lundi.
- Sept : samedi et dimanche de 14h30 à 18h

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE CONTACTEZ :

Tourisme Coteaux du Girou
tourisme@coteauxdugirou.fr
 05 34 27 63 75

Retrouvez toutes les informations touristiques et culturelles sur notre site web : www.cc-coteaux-du-girou.fr



<https://www.facebook.com/TourismeCoteauxduGirou/>



https://www.instagram.com/tourisme_coteaux_du_girou/

Au rythme des événements & animations en Coteaux du Girou

Vibrez !



• Les Estivales de Verfeil : Animations tous les jeudis en juillet/août

Visites théâtralisées, cinéma en plein air, rallye du patrimoine, marché gourmand...

• Les visites de la maison de la biodiversité : en juillet/août

Balades à la découverte de la biodiversité, des insectes, sur la piste des animaux, la vie secrète du chêne, demoiselle Libellule...

• Festival 31 notes d'été : Le vendredi 5 août à Paulhac

Visites touristiques et culturelles à partir de 10h
Concerts à Paulhac à partir de 19h.

Découvrez notre guide touristique de la saison 2022 !

Flashez pour voir le guide !



Disponible sur www.cc-coteaux-du-girou.fr
et auprès de l'Office de Tourisme communautaire.

• Festival Gragnarock : Le samedi 3 septembre à Gragnague

Festival de musique rock au théâtre de verdure à Gragnague.

• Festival les portes du son : Vendredi 9 et samedi 10 septembre à Gémil

Concerts chansons françaises, rock, jazz, ryth and blues, funk, musique classique...

• Les journées du patrimoine : Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 septembre

Nombreuses visites et animations proposées sur le territoire...

• Le trail du Cassoulet : Le samedi 1er et dimanche 2 octobre à Verfeil

Epreuve sportive conviviale et atypique • Trail de 12 ; 21 et 42 km et gastronomie

• Les fêtes médiévales du Figuier : Samedi 8 et dimanche 9 octobre à Verfeil

Nombreuses animations et spectacles sur la thématique du Moyen-Age, des jeux, marché, banquet médiéval...

• Journée des plantes au château de Bonrepos :

Samedi 5 et dimanche 6 novembre à Bonrepos-Riquet

Nombreux exposants et producteurs spécialisés installés dans le parc du château.

• Les théâtrales de Verfeil : du jeudi 10 au dimanche 13 novembre

Festival de théâtre avec une programmation variée pour rassembler un large public.

Retrouvez l'agenda sur www.cc-coteaux-du-girou.fr